



Faits saillants de la séance du conseil de la MRC du 25 août 2020

Voici l'ordre du jour de la séance du conseil du 25 août 2020 à 15 h par visioconférence; il vous permettra d'aller consulter les sujets qui vous intéressent dans le procès-verbal, lequel sera publié dans l'onglet « Publications » sur le site Internet de la MRC dès son adoption.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
3. ADOPTION ET RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2020;
4. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT:
 - 4.1 Plan de développement de la zone agricole (PDZA);
 - 4.2 Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);
 - 4.3 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
 - 4.4 Municipalité de L'Île-d'Anticosti – Demande d'autorisation;
 - 4.5 Mesures d'adaptation pour la vitalisation et le développement économique régional;
 - 4.6 Plan de continuité de la mesure de soutien au travail autonome;
 - 4.7 Fonds d'initiatives et d'opportunités socio-économiques;
 - 4.8 Desserte aérienne en Côte-Nord;
5. ADMINISTRATION ET GESTION :
 - 5.1 Adoption des engagements, des comptes et des décaissements;
 - 5.2 Manitou – Gestion et développement du réseau d'accueil Côte-Nord;
 - 5.3 Ressources humaines;
 - 5.4 Société d'Énergie Rivière Sheldrake;
 - 5.5 Intercar;
 - 5.6 Évaluation – Demande d'extension pour les dépôts des rôles;
6. DEMANDES D'APPUI :
 - 6.1 MRC du Val-Saint-François – Demande d'aide financière pour les frais engendrés dans le cadre de la COVID-19;
7. AFFAIRES NOUVELLES:
8. PÉRIODE DE QUESTIONS;
9. CLÔTURE DE LA SÉANCE.

SONT PRÉSENTS PAR VISIOCONFÉRENCE :

- | | |
|---------------------|---|
| M. Luc Noël : | préfet; |
| M. Pierre Cormier : | conseiller,
maire de Havre-Saint-Pierre; |
| M. Léonard Labrie : | conseiller,
maire d'Aguanish; |
| M. Martin Côté : | conseiller,
maire de Baie-Johan-Beetz; |



- M. Jacques Tanguay : conseiller,
maire de Natashquan;
- M. John Pineault : conseiller,
maire de L'Île-d'Anticosti;
- M. Jacques Bernier : conseiller,
maire de Rivière-au-Tonnerre;
- M^{me} Josée Brunet : conseillère,
mairesse de Rivière-Saint-Jean;

EST ABSENT :

- M. Martin Beaudin : conseiller,
maire de Longue-Pointe-de-Mingan.

Formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Noël.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

- M^{me} Nathalie de Grandpré : directrice générale et secrétaire-trésorière;
- M^{me} Fanie Boudreau : directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe;
- M. Philip Pineault Jomphe : directeur du service de développement économique;
- M. Jonathan Turbis : Contrôleur et analyste financier.

4. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

4.1 Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Le conseil de la MRC adopte le plan de travail de l'élaboration du PDZA tel que soumis, incluant les divers comités de travail, les composantes du PDZA, ainsi que l'échéancier de travail.

4.5 Mesures d'adaptation pour la vitalisation et le développement économique régional

- la MRC de Minganie adopte l'argumentaire sur les mesures d'adaptation pour la vitalisation et le développement économique régional élaborées dans le cadre de la démarche de mobilisation des 6 régions et demande au gouvernement du Québec :
- Dans tous les projets (d'infrastructures, miniers, forestiers, etc.), de consolider et stimuler les retombées économiques dans les régions;
 - Dans le cadre du projet de loi 61, de travailler avec chacune des régions pour tenir compte de la réalité de leur territoire, de leur structure économique et de leurs capacités;
 - Dans le cadre de la mise en place de la loi 37, de tenir compte des impacts des regroupements d'achats sur le potentiel économique et la



main-d'œuvre des régions.

4.8 Desserte aérienne en Côte-Nord

Il y a présentement un projet de coopérative québécoise, à but non lucratif, visant essentiellement la mise en place d'une desserte aérienne pan québécoise, offrant des tarifs très abordables, le projet TREQ. ce projet structurant aura nécessairement pour effet de transformer profondément et positivement le transport aérien au Québec, le mettant au service des populations et qu'il sera porté par ses membres soit la population du Québec, en assurant une pérennité.

- La MRC de Minganie s'engage à soutenir ce projet novateur et structurant qu'est le projet TREQ et en fasse la promotion auprès de sa population;
- La MRC de Minganie demande au gouvernement du Québec de prendre tous les moyens nécessaires afin de permettre au projet TREQ de voir le jour;
- La MRC s'engage à demander au gouvernement fédéral de considérer le projet dans ces différents programmes de subventions;
- La MRC va demander au gouvernement du Québec de fixer un prix plancher pour le prix des billets d'avion, mettant un terme à la concurrence déloyale vécue au cours des dernières décennies, laquelle a toujours empêché la saine concurrence, et ce, au détriment des utilisateurs, les citoyens du Québec;
- La MRC va acheminer la présente résolution au premier ministre du Québec, M. François Legault, au ministre des Transports, M. François Bonnardel, au premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau et son ministre des Transports, M. Marc Garneau, au ministre responsable de la région Côte-Nord, M. Jonatan Julien, aux autres MRC de la Côte-Nord, aux municipalités de la MRC de Minganie, ainsi qu'à l'UMQ et la FQM.